

Bulletin municipal 2021



Horaires d'ouverture

Mardi de 14h à 18h30

Vendredi de 14h à 18h30

Téléphone

05 61 94 02 01

mail

mairie.anan@wanadoo.fr

Site internet

<http://www.mairie-anan.fr>

Sommaire :

- Infos municipales
- Le mot de l'école
- Le comité des fêtes
- La pétanque ananaise
- Infos chasse
- Recette rôti de bœuf aux girolles
- Mots croisés de Jacques Gauzy

Le mot du maire

Chères Ananaïses, Chers Ananais

Voici notre traditionnel journal communal qui me permet de vous présenter les réalisations de la nouvelle équipe municipale depuis son élection.

Nous avons vécu une année très particulière avec une crise sanitaire qui nous a perturbés et dont on n'est toujours pas sortis. Crise sanitaire qui ne nous a pas permis de nous retrouver pour le traditionnel repas du nouvel an.

C'était aussi l'année du renouvellement de notre équipe municipale, qui avec le confinement, a mis du temps pour se mettre en place. J'en profite pour remercier ceux qui nous ont manifesté leur confiance.

Une fois en place, le Conseil municipal a activé plusieurs projets :

- La numérotation des maisons, avec la dénomination de tous les chemins, a abouti en fin d'année. Nous vous informerons de vos nouvelles adresses dès que nous aurons installé les plaques de rue et nous vous fournirons les numéros.
- La réfection de l'éclairage public du centre du village a été réalisée en ce début d'année, et nous avons lancé les études pour le reste du village.
- Le plan de financement pour la rénovation de la salle des fêtes a été finalisé. Nous avons obtenu 80% de subventions de nos partenaires (Etat, département, région, Communauté des communes). Un marché public a été passé en fin d'année et les travaux débiteront début mars pour une durée de huit mois.

Espérons ces travaux terminés la crise actuelle se sera estompée et que nous pourrons à nouveau nous retrouver pour partager des moments conviviaux dont nous sommes privés depuis 1 an, hormis une journée de fête locale organisée par le comité des fêtes que je remercie. 

Je remercie Olivier, notre instituteur qui pendant cette période a redoublé d'efforts pour que nos enfants soient le moins pénalisés possible.

Je remercie également tout le personnel communal pour son implication et son sérieux.

J'ai une pensée particulière pour les 4 familles du village éprouvées par un deuil ces dernières semaines et pour les personnes isolées ou malades.

Je souhaite que nous retrouvions rapidement une vie plus sereine et que chacun puisse recommencer à faire des projets.

Mr le Maire Laurent BRIOL

Infos Municipales

Naissances

Théa DUFRECHOU

13 Mars 2020

Prune BARBOTEAU

17 Juillet 2020

Jules LEMAIRE

18 Février 2021

Bienvenue à tous ces bébés

Décès

Charles DESANGLES

15 Décembre 2020

Paul ABADIE

3 Janvier 2021

Guy DUFFAURT

31 Janvier 2021

Paul SAUNE

17 Février 2021

Nos sincères condoléances aux familles



Comme vous avez pu le voir les lampadaires ont été changés sur la place du village ainsi que sur l'avenue principale

Nouveau Conseil Municipal d'ANAN



De gauche à droite rangée du haut : Marie-France HOORNAERT – Emmanuel DELAVERGNE – Laurent BRIOL – Emilie AMIEL – Thierry RIOUT – Jocelyne ABADIE

Rangée du bas : Jean-Patrick BARBANSON – Marylise DROUART – Maryse MORANDIN – Marie-Pierre DUBECH – Bernard LAMARQUE

Ananaïses, Ananaïsis,

Suite aux élections du 15 Mars 2020, vous nous avez fait confiance pour les six prochaines années et nous vous en remercions. Après cette période de confinement terminée, nous avons pu mettre en place le nouveau conseil municipal et ses délégations.

Mr Laurent BRIOL Maire d'ANAN

Mme Jocelyne ABADIE 1^{ER} Adjointe au Maire est déléguée aux affaires financières, à l'urbanisme ainsi qu'aux problèmes liés aux services scolaires et périscolaires.

Mme Marylise DROUART 2^e Adjointe au Maire est déléguée aux affaires financières, à la communication ainsi qu'aux problèmes liés au monde agricole.

Mme Marie-Pierre DUBECH 3^e Adjointe au Maire est déléguée aux affaires financières, à la gestion des bâtiments communaux ainsi qu'aux relations avec le milieu associatif de la commune.

Nous restons à votre écoute et nous ferons de notre mieux pour vous satisfaire. Pour plus de renseignement vous pouvez consulter notre site internet de la commune :

<https://www.mairie-anan.fr/fr/index.html>



Nouveaux habitants et nouvelles serres !

Après deux ans de travaux, nous avons aménagé à Anan en cette fin décembre 2020. Thibault Loisel, artisan charpentier couvreur à son compte à Saint-Frajou et moi-même, Charlotte Wesseling, productrice de plants potagers.

Cela n'a pas dû vous échapper, quatre serres ont vu le jour cet hiver à côté du village !

Ces serres permettront la production de plants potagers dont l'exploitation était initialement installée à Sabaillan (32420). L'exploitation familiale a été créée en 1985 par Frank et Renée Wesseling. Après avoir travaillé quelques années à leurs côtés, j'en prends la direction. Nous produisons des plants de légumes comprenant un ensemble de variétés de légumes classiques et diversifiés allant des salades tout au long de la saison, des tomates, aubergines, poivrons au printemps ou encore des choux et poireaux pour l'hiver. Notre production inclut aussi des plantes aromatiques, une trentaine de variétés, telles que le thym, le romarin, la ciboulette, le persil ou encore le basilic et la coriandre. S'ajoutent à cela quelques plants de petits fruits avec des fraisiers ou des cassissiers par exemple. L'ensemble des produits disponibles sont visibles sur le site internet.

Vous pouvez nous retrouver sur les marchés : le lundi matin à Samatan et le jeudi matin à Saint-Gaudens, ainsi qu'à l'exploitation le mardi de 15h à 19h. Des jours d'ouverture supplémentaires auront lieu au cours de la saison et seront indiqués sur le site internet ainsi qu'à l'entrée de l'exploitation.



Pour tous renseignements et commandes :

Tél : 06 31 80 45 58

Mail : wesseling.horticulture@gmail.com

Site internet : wesselinghorticult.wixsite.com/wesseling

Le mot de l'école



Forcément, les sourires édentés sont moins visibles qu'auparavant dans la cour de l'école mais c'est avec beaucoup de patience et de responsabilité citoyenne que les élèves d'Anan suivent les mesures du protocole sanitaire actuellement en vigueur dans les écoles.

Ce sont seize enfants qui animent le centre du village dont neuf CM1 et sept CM2. Parmi eux cinq sont Ananais, les autres résident dans des villages alentours : trois à Puymaurin, deux à Molas, trois à Saint Frajou, un à L'Isle en Dodon, Boissède et Sarcos.

Nous poursuivons cette année le projet « école et cinéma » qui permet aux élèves des rencontres avec des œuvres artistiques reconnues appartenant au patrimoine cinématographique mondial. Toutefois, la fermeture des lieux de culture a rendu impossible la première séance de l'année en salle, le film d'animation « Tout en haut du monde » de Rémi Chayé réalisé en 2015. Souhaitons que les conditions soient réunies pour les prochaines séances en salle prévues dans les mois à venir : le film franco sénégalais de Diana Ngaye réalisé en 2010 « un transport en commun » et « Princess bride » film de Rob Reiner (Etats-Unis) datant de 1987.

Notre projet majeur durant cette année scolaire s'intitule « du bois local pour ma classe ». Il est mis en place sur notre école d'Anan en accord avec la mairie et en partenariat avec le territoire Pyrénées Comminges qui couvre les 3 communautés de communes du sud du département.

Ce projet vise à sensibiliser des élèves sur la filière bois depuis les forêts du Comminges et les diverses essences végétales qui les constituent, jusqu'à la transformation et la valorisation de ce bois aux travers des différentes activités humaines (menuiserie, ébénisterie, charpente...).



Dans le lycée du bois avec M.Briol, maire d'Anan qui nous accompagne pour la sortie.



Un moment de repos pour Noémie, Timéo et Afrika.

Dans le parc du lycée...



L'objectif du projet vise à la réalisation d'un mobilier pour la classe conçu en bois local (hêtre). Pour cela l'intervention d'une professionnelle (concepteur- designer-infographiste), Me Bouthier, accompagne les élèves dans la définition des besoins, la réflexion et la conception de ce mobilier.

Plusieurs temps forts ont déjà marqué ce projet:

- 28 septembre : intervention en classe de Me. Bouthier, designer, pour sensibiliser les élèves au bois, aux différentes essences et à ses utilisations.
- 6 octobre : « journée terrain » : double visite : lycée du bois à Montauban de Luchon (ateliers divers de transformation du bois : scierie, construction, ébénisterie, maintenance des machines) et découverte d'une forêt : hêtraie-sapinière avec un biologiste.
- 16 novembre : 2ème intervention du designer : réflexion et conception du mobilier pour la classe .

Quelques moments importants sont à venir dans les mois prochains :

- au Printemps : plantation d'arbres dans le village.
- en Juin : inauguration et installation du mobilier fabriqué en bois local pensé et conçu par les enfants et le designer.

N'hésitez pas à visiter notre **blog des écoles** du RPI (regroupement pédagogique intercommunal), vous pourrez entre autres voir de nombreuses photos sur ce projet. Pour cela, lancer « rpi anan » sur un moteur de recherche et consulter la rubrique « école d'Anan ».

Nous vous souhaitons, malgré les circonstances particulières, une agréable année 2021 en espérant que celle-ci puisse favoriser les liens, les rencontres et simplifier la qualité de nos échanges.

**Les enfants de l'école,
les AESH (auxiliaires des élèves en situation de handicap) et l'enseignant.**



Le Comité des fêtes

En cette année 2020, année compliquée vu la crise sanitaire liée au Covid 19, nous avons été obligé d'annuler toutes les manifestations...A l'exception de la fête locale où nous avons pu organiser notre traditionnel jambon à la broche du samedi soir ; comme chaque année, malgré les gestes barrières respectés, ce dernier a remporté un vif succès avec la bandas "news band" qui a su mettre une bonne ambiance.

Dès que les circonstances s'améliorent on prévoira une assemblée générale afin de réélire le bureau.

On compte sur vous et sur votre bonne humeur pour venir nous rejoindre et renforcer notre équipe

Le comité des fêtes vous souhaite un très belle année 2021

Marie-Pierre DUBECH présidente du Comité des fêtes



La Pétanque ananaise

2020 quelle année ! Avec cette pandémie nous ne pouvions rien envisager comme activités concernant notre club de pétanque inutile de prendre des risques inutiles.

C'est pour cela que nous renouvelons gratuitement les cartes de membres et que nous offrons aux membres et licenciés d'Anan une galette.

Non nous ne vous oublions pas, nous avons besoin de vous, nous avons besoin d'échanger, de sociabiliser, de nous retrouver. En espérant que cette nouvelle année nous ramènera la normalité pour que nous puissions reprendre nos activités et nos rencontres.

Le bureau de la pétanque vous souhaite les meilleurs vœux et la bonne année à vos proches et vous-même.

Henry BEYT président de la Pétanque Ananaise



**Concours de pétanque
pendant la fête locale 2019**



Infos chasse

La covid 19 a aussi pénalisé une catégorie de chasseurs. Les chasseurs de petit gibiers ont été le plus pénalisés. Une dérogation concernant les chasseurs de palombes est arrivée tardivement en milieu de migration. Le gros gibier a été ouvert par rapport à la facture élevée d'indemnisation des agriculteurs.

A ce sujet seuls les chasseurs participent à l'indemnisation des dégâts sur les cultures. Sur le secteur de l'Isle en Dodon, Boulogne sur Gesse, Simorre et quelques communes avoisinantes, environ 600 sangliers ont été prélevés. Il n'est pas rare non plus d'apercevoir la présence de cervidés (biche, cerf et faon). Sur la commune d'Anan nous avons compté jusqu'à 10 cervidés.

Après plusieurs réclamations de propriétaires l'ACCA va acheter des cartouches conformes aux zones humides pour la régulation des ragondins. Une fois que toutes les autorisations des propriétaires auront été signées. Il a été aussi acheté 10 cages de piégeages à doubles trappes placées en bord de cours d'eau.

On notera également une forte présence de pigeons des clochers dont la régulation ne dépend pas de l'ACCA mais des propriétaires ; à mon avis c'est une aberration d'une loi votée par les bureaucrates. Il reste encore des chevreuils à prélever jusqu'à la clôture de la saison 2020 - 2021.

Le bureau de l'ACCA d'Anan et moi-même vous souhaitent une bonne année 2021.

Christophe DUBECH président de l'ACCA d'Anan





Fédération des Chasseurs



HAUTE-GARONNE

Information n°6 Covid-19

Couvre-feu et pratique de la chasse

Madame, Monsieur,

Le 14 janvier 2021, le Premier ministre a annoncé l'avancée du couvre-feu de 20h00 à 18h00 sur l'ensemble du territoire à partir du 16 janvier 2021 pour une durée minimum de 15 jours. Les sorties et les déplacements sont donc interdits de 18h00 à 6h00.

Le 15 janvier 2021, le Président de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), Mr Willy SCHRAEN, a écrit à la secrétaire d'Etat du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Mme Bérangère ABBA, pour demander confirmation sur la possibilité, pour les chasseurs de grand gibier, de bénéficier des déplacements dérogatoires durant les horaires de couvre-feu.

Le 20 janvier 2021 en soirée, la FNC nous informe que nous avons une confirmation orale pour que les chasseurs de grand gibier aient la possibilité de dépasser l'horaire du couvre-feu en cochant la case N°6 "Déplacements pour participer à des missions d'intérêt général".

Cette dérogation permettra aux chasseurs de grand gibier de terminer leur action de chasse, préparer la venaison et récupérer leurs chiens.

Il est très important que vous puissiez continuer à appliquer les gestes barrières et adopter un comportement exemplaire dans la pratique de votre passion, les négociations de dérogations avec le Ministère et le Préfet en sont plus facilitées. Je compte sur vous.

En dehors des horaires de ce couvre-feu, la chasse reste autorisée dans le respect de l'arrêté préfectoral d'ouverture et de fermeture de la chasse, du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique et du règlement de chasse de votre association.

Dès que nous aurons de nouvelles informations, nous ne manquerons pas de vous les communiquer.

Je profite de ce message pour adresser une pensée aux personnes qui sont dans la douleur et la difficulté.

Comptant sur votre compréhension.

Prenez soin de vous et de vos familles.

Le Président

Attention aux tiques



Qu'est-ce que la maladie de Lyme ?

La maladie de Lyme ou borréliose de Lyme est une infection due à une bactérie transportée par une tique.

La tique peut transmettre la bactérie à l'homme au moment d'une piqûre.

La tique vit dans des zones boisées et humides, les jardins et les prairies, sur les herbes hautes ou dans les buissons.

Le risque de piqûre est maximal du printemps au début de l'automne.

Quels sont les signes ?

Quelques jours ou semaines après une piqûre de tique, une plaque rouge, appelée érythème migrant, peut apparaître et s'étendre progressivement autour du point de piqûre.

Elle disparaît en quelques semaines !



Un traitement antibiotique adapté permet d'éviter la diffusion de la maladie.

Sans traitement, des atteintes peuvent parfois survenir dans les semaines ou mois suivants :

- système nerveux (atteinte des nerfs, paralysie faciale, méningite ...)
- articulations (genoux, coudes ...)
- plus rarement de la peau ou d'autres organes (cœur, yeux ...)

Comment s'infecte-t-on ?

La maladie de Lyme ne se transmet que par piqûre d'une tique infectée.

Toutes les tiques ne sont pas infectées.



Comment prévenir le risque ?

Limiter le risque de se faire piquer

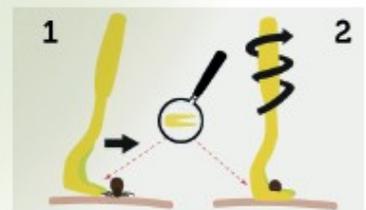
- Porter des vêtements longs (couvrant les bras et les jambes) et fermés (fixer les bas de pantalon dans les chaussettes, la chemise dans le pantalon).
- Appliquer éventuellement des répulsifs contre les insectes sur la peau découverte ou sur les vêtements, en respectant les contre-indications et leurs modes d'emploi.

Limiter le risque d'infection

- Après le travail ou après la balade, s'inspecter minutieusement tout le corps (aisselles, plis, cuir chevelu ...), en se faisant aider si besoin.
- Retirer la tique à l'aide d'un tire-tique : *Plus la tique reste fixée longtemps sur la peau plus le risque de transmission augmente.*
- Répéter l'inspection le lendemain.

Comment retirer la tique ?

- Utiliser un tire-tique, ou une pince fine ou à défaut, les ongles, *Ne pas utiliser d'éther, d'essence ou d'autres produits.*
- Saisir la tête de la tique avec le tire-tique puis tirer vers le haut en tournant (2 ou 3 tours).
- Désinfecter ensuite le site de la piqûre.



Dans les semaines qui suivent :

- Surveiller le point de piqûre ou la survenue de signes pseudo-grippaux, pendant 4 semaines après la piqûre,
- En cas d'apparition d'une plaque rouge ou de signes pseudo-grippaux, consulter rapidement son médecin traitant en lui précisant son activité professionnelle ou ses loisirs.

Rôti de bœuf aux girolle



Ingrédients : 4 Personnes

- 600 g de filet de bœuf
- 500 g de girolles
- 1 grosse échalote
- 4 c. à soupe de crème fraîche liquide (à 5%MG)
- 1 c. à soupe d'huile d'olive
- Estragon
- Sel, poivre

Préparation:

1. Lavez et égouttez les girolles.
2. Pelez et hachez finement l'échalote.
3. Dans une cocotte à fond épais, faites dorer à feu vif le filet de bœuf sur toutes ses faces pendant 10 min, puis réservez-le dans un plat.
4. Faites revenir l'échalote dans la cocotte quelques minutes. Puis ajoutez les girolles et laissez-les cuire quelques minutes. Réintroduisez en fin de cuisson le filet de bœuf et ajoutez la crème allégée. Mélangez délicatement et ajoutez de l'estragon.
5. Laissez mijoter 5 min environ, en fonction du degré de cuisson que vous désirez obtenir.

Mots croisés de Jacques Gauzy

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	R	A	S	P	O	U	T	I	N	E
II	A		O	U	I		O	D	E	S
III	T	O	I		S	O		A	R	P
IV	I	C	E	B	E	R	G		F	E
V	O	E		E		T	A	C		R
VI	C	A	R	D	E	I	L	H	A	C
VII	I	N	A		M	E	L	E	Z	E
VIII	N	E	V	E	S		O	R	T	
IX	E		I	N		V	I	E		A
X	R	E	S		R	A	S	S	I	S

Solution du
numéro précédent

Nouvelle Grille

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

Horizontalement

- I – Synonyme de jaunisse- Imagerie par résonance magnétique
- II -Séjour en hôtel de plusieurs nuits – Cité Champenoise
- III – Territoire villageois- Toulouse Football Club (sigle)
- IV – En outre- Bicyclette
- V – A perdu son éclat- En matière de
- VI – Impose le silence- Île de la Charente-Maritime
- VII – Projet de réacteur thermonucléaire- Région industrielle de l'Allemagne
- VIII – Interjection- Col des Pyrénées
- IX – Érucation- Pronom personnel- Aide Médicale d'État (sigle)
- X – École nationale d'Administration (sigle)- Verbe fendre (2^e pers. pl. indicatif)

Verticalement

- 1 – Personnel de santé féminin
- 2 – A subi une cuisson- Empereur romain
- 3 – Fosse d'aisances mobile- Adjectif possessif
- 4 – Ouvriers spécialisés dans l'étamage
- 5 – Désert de pierres- Distributeur de composants électroniques- Conifère à fruits rouges
- 6 – Espace Économique Européen (sigle) - Échassier
- 7 – Agent infectieux
- 8 – Instrument de dessinateur- Établissement d'hébergement pour personne âgées dépendantes
- 9 – Partie centrale de l'épi de maïs- En poésie, même son à la fin des vers
- 10 – Infection fongique- Siège de l'odorat

COVID-19



Vaccination des 75 ans et +

La Région Occitanie propose du
transport à la demande gratuit

- ▶ pour des **déplacements** hors agglomérations ou métropoles
- ▶ pour des rendez-vous de vaccination Covid **les lundi, mardi, jeudi ou vendredi** entre 10h et 15h et **le mercredi** entre 14h et 17h

**Réservez au plus tard la veille
de votre déplacement avant midi :**

▶ N°Vert 0 805 460 306

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H

▶ modalités sur **lio.laregion.fr**